

RAPPORT PROVISOIRE D'EXECUTION DU BUDGET GENERAL DE L'ETAT **AU PREMIER TRIMESTRE 2011**

L'état d'exécution provisoire du budget général de l'Etat au premier trimestre 2011, se présente comme suit :

- Des recettes totales d'un montant de 68,2 milliards de FCFA. Par rapport à la prévision annuelle au titre du "programme FEC", le taux d'exécution des recettes totales à fin mars s'élève à 21,3 % (Tableau 1). Ce taux est identique par rapport à la prévision budgétaire de 2011. Par rapport au premier trimestre 2010, on note une diminution de 13,6%.
- Des dépenses courantes et prêts nets qui s'élèvent à 70,5 milliards de FCFA. Le taux d'exécution par rapport au niveau prévu par le programme pour l'année 2011 s'élève à 25,6% (Tableau 2) et 27,4% par rapport au budget 2011. Par rapport au premier trimestre 2010, on note une augmentation de 28,4%.
- Un niveau d'exécution des dépenses d'investissement de 15,9 milliards de FCFA. Par rapport à la prévision annuelle du FMI qui s'élève à 166,6 milliards de FCFA, le taux d'exécution à fin mars représente seulement 9,5% (Tableau 3), soit 32,1% de hausse par rapport à fin mars 2010. Par rapport au budget 2011, on note un taux d'exécution de 6,9%.
- Des réductions nettes du Trésor d'un montant de 13,0 milliards de FCFA pour une prévision annuelle de 13,2 milliards de FCFA au titre du "programme FEC".
- Un financement intérieur net de 19,0 milliards de FCFA et un financement extérieur net de 6,2 milliards de FCFA pour des prévisions annuelles respectives de 11,1 milliards de FCFA et 80,0 milliards de FCFA au titre du "programme FEC".
- Un montant total d'impayés au titre du principal de la dette extérieure de 0,1 milliard de FCFA pour une prévision annuelle nulle au titre du "programme FEC" et au budget.

A Recettes de l'Etat (TABLEAU 1)

Les recettes totales à fin mars 2011 se chiffrent à 68,2 milliards de FCFA, Par rapport au premier trimestre 2010, on note une diminution des recettes de 13,6%. Par rapport à la prévision annuelle au titre du "programme FEC", le taux d'exécution des recettes totales à fin mars s'élève à 21,3 %.

Elles se décomposent en recettes budgétaires et non budgétaires qui se présentent comme suit :

A-1 Recettes du Budget Général

Elles comprennent les recettes fiscales budgétaires et les recettes non fiscales budgétaires. Elles se chiffrent à 68,2 milliards de FCFA soit un taux de recouvrement de 21,3% par rapport à la prévision annuelle du "programme FEC".

A-1.1 Recettes fiscales budgétaires

Les recettes fiscales budgétaires s'élèvent à 63,7 milliards de F CFA. En glissement annuel, on note une augmentation de 1,5%. Elles comprennent les impôts directs et indirects liquidés par l'administration des impôts, ainsi que des contributions indirectes liquidées par l'administration des douanes.

✓ Les Impôts directs et indirects liquidés par l'administration des impôts

Au 31 mars 2011, les recouvrements fiscaux de la Direction Générale des Impôts ont atteint 28,1 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 23,7% au titre du "programme FEC" et du budget pour l'année 2011 et une diminution de 7,4% par rapport au niveau obtenu à la même période de l'année 2010. Il s'agit des impôts directs et indirects pour des montants respectifs de 12,9 milliards de FCFA et 15,2 milliards de FCFA.

✓ Les Contributions indirectes liquidées par l'Administration des Douanes

Les contributions indirectes liquidées par l'Administration des Douanes au 31 mars 2011 se chiffrent à 35,6 milliards de FCFA pour 150,7 milliards de FCFA prévu au titre du "programme FEC" pour l'année 2011, soit un taux d'exécution de 23,6% et une augmentation de 9,7% par rapport à la réalisation du premier trimestre 2010. La performance de la DGD devrait se poursuivre pour permettre d'atteindre le niveau projeté pour l'année 2011.

A-1.2 Recettes non fiscales budgétaires

Elles se composent essentiellement des produits des participations financières, des recettes des services et des revenus du domaine.

Au 31 mars 2011, les recettes non fiscales budgétaires s'élèvent à 4,6 milliards de FCFA pour 51,0 milliards de FCFA prévu au titre du "programme FEC", soit un taux d'exécution de 8,9%. Par rapport au premier trimestre 2010, on note une diminution de 71,4%. Les produits des participations financières, les recettes des services et les revenus du domaine se chiffrent respectivement à 1,1 milliards de FCFA, 0,6 milliards de FCFA et 0,6 milliards FCFA.

A-2 Recettes non budgétaires

Au 31 mars 2011, les recettes non budgétaires composées essentiellement des recettes des comptes spéciaux sont nulles.

B Dépenses courantes et prêts nets de l'Etat (Tableau 2)

Les dépenses courantes et prêts nets au premier trimestre 2011 se chiffrent à 70,5 milliards de FCFA pour 66,7 milliards de FCFA prévu par le "programme FEC", soit un taux d'exécution de 105,8% et par rapport au niveau prévu par le programme pour l'année 2011, un taux de 25,6%. Par rapport au premier trimestre 2010, on note une augmentation de 28,5%.

Elles sont constituées essentiellement des dépenses courantes budgétaires et des dépenses courantes non budgétaires.

B-1 Dépenses courantes budgétaires

Les dépenses courantes budgétaires ont connu un niveau d'exécution de 70,2 milliards de FCFA pour une prévision annuelle du FMI de 276,1 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 25,4%.

Les dépenses courantes budgétaires comprennent :

- **des dépenses de personnel** d'un montant de 23,2 milliards de FCFA pour des montants de 97,5 milliards de FCFA et 99,6 milliards de FCFA prévus respectivement au titre du "programme FEC" et du budget 2011, soit des taux d'exécution respectifs de 23,8% et 23,3%. Par rapport au premier trimestre 2010, on note une augmentation de 36,1%.
- **d'autres dépenses courantes** de 45,2 milliards de FCFA, pour une prévision annuelle de 166,1 milliards de FCFA au titre du "programme FEC", soit un taux d'exécution de 27,2%. On note une hausse de 27,8% par rapport au niveau atteint à fin mars 2010. Il s'agit essentiellement des dépenses de biens et services (matériel, communes diverses, entretien bâtiments...) pour une réalisation de 17,0 milliards de FCFA et des transferts et subventions (bourses et stages, subventions, secours, dette viagère, contributions diverses...) pour un montant de 27,5 milliards de FCFA. Le taux d'exécution constaté est imputable essentiellement aux transferts et subventions notamment au soutien à la politique pétrolière pour un montant de 5,9 milliards non prévu initialement au "programme FEC" et au budget.
- **des intérêts dus au titre de la dette publique** d'un montant de 1,9 milliards de FCFA, pour une prévision annuelle de 12,5 milliards de FCFA du "programme FEC", soit un taux d'exécution de 15,2%. Ces intérêts se répartissent comme suit :
 - ✓ 1,2 milliard de FCFA dû au titre de la dette intérieure et
 - ✓ 0,7 milliard de FCFA dû au titre de la dette extérieure.

Les prêts nets ont connu un niveau d'exécution de 0,3 milliard de FCFA pour une prévision nulle au titre du programme.

B-2 Dépenses courantes non budgétaires

Les dépenses courantes non budgétaires dont le montant est nul à fin mars 2011 sont constituées essentiellement des dépenses des comptes spéciaux et des dépenses courantes sur financement extérieur. Tout comme à fin mars 2010, les dépenses courantes sur financement extérieur sont nulles.

C Dépenses d'investissement (TABLEAU 3)

Au 31 mars 2011, on note un niveau d'exécution des dépenses d'investissement qui s'élève à 15,9 milliards de FCFA pour des montants de 166,6 milliards de FCFA prévu pour toute l'année au titre du "programme FEC" et 230,1 milliards de FCFA prévu au titre du budget, soit des taux d'exécution respectifs de 9,5% et 6,9%. On note une hausse de 32,1% par rapport au premier trimestre 2010. Des efforts restent à faire pour atteindre le niveau prévu en fin d'année par le budget.

Les dépenses d'investissement comprennent les dépenses d'investissement sur financement externe et 9 milliards de FCFA de dépenses d'investissement sur ressources propres dont le montant prévu au titre de l'année 2011 par le "programme FEC" se chiffre à 83,6 milliards de FCFA.

C-1 Dépenses d'investissement sur financement Externe

Les dépenses d'investissement ordonnancées sur ressources externes, se chiffrent à 6,9 milliards de FCFA pour une prévision annuelle de 83,0 milliards de FCFA au titre du "programme FEC", soit un taux d'exécution de 8,3%. Il s'agit des dépenses effectuées sur emprunts (emprunts liés aux projets) qui se chiffrent à 4,2 milliards de FCFA pour une prévision annuelle de 25,7 milliards de FCFA au titre du "programme FEC"; et des dépenses d'investissement effectuées sur dons (dons projets) d'un montant de 2,6 milliards de FCFA pour une prévision annuelle de 57,3 milliards de FCFA au titre du "programme FEC". En glissement annuel, les dépenses d'investissement ordonnancées sur ressources externes connaissent une augmentation de 22,0%.

C-2 Dépenses d'investissement sur financement Interne (BIE/BG)

Au 31 mars 2011, le montant total des dépenses d'investissement sur ressources internes s'élève à 9,0 milliards de FCFA pour une prévision annuelle de 83,6 milliards de FCFA au titre du "programme FEC", soit un taux d'exécution de 10,8%. et une hausse de 38,1% par rapport au premier trimestre 2010.

D Dépenses par secteur de pauvreté

Il s'agit des dépenses effectuées au profit de la santé, de la protection sociale et des diverses catégories d'enseignement. La situation des dépenses publiques par secteur de pauvreté au premier trimestre 2011 se présente comme suit :

- **dépenses de personnel** ; le montant total des dépenses de personnel ordonnancées s'élève à 13,0 milliards de FCFA pour un montant annuel de ,51,9 milliards de FCFA prévu par le budget, soit un taux d'exécution de 25,0%.
- **dépenses de Matériel** ; le montant total des dépenses de matériel ordonnancées s'élève à 0,7 milliard de FCFA pour un montant annuel de 8,8 milliards de FCFA prévu au budget , soit un taux d'exécution de 7,4%.
- **dépenses de transfert** ; le montant total des dépenses de transfert ordonnancées se chiffre à 14,2 milliards de FCFA pour un montant annuel de 26,2 milliards de FCFA prévu au budget , soit un taux d'exécution de 54,2%.
- **dépenses d'investissement** ; le montant total des dépenses d'investissement ordonnancées sur ressources propres hors celles relatives aux ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement, conformément au protocole d'accord technique du FMI, s'élève à 0,01 milliard de FCFA pour un montant annuel de 4,9 milliards de FCFA prévu, soit un taux d'exécution de 0,2%.

E Opérations financières consolidées de l'Etat (TABLEAU 4)

Le montant total des recettes hors dons diminué des dépenses totales et prêts nets (y compris les dépenses d'investissements) hors dépenses courantes et d'investissement financées sur ressources externes et hors intérêts dus sur la dette publique donne un solde budgétaire primaire intérieur (critère quantitatif clé du "programme FEC") déficitaire de 9,2 milliards de FCFA pour une prévision trimestrielle de -5,6 milliards de FCFA au titre du "programme FEC". L'objectif fixé par le programme n'est pas atteint. Ceci pourrait s'expliquer par un niveau de recouvrement des recettes moindre que prévu par le programme (87,8%) malgré les performances des régies financières et un niveau d'exécution des dépenses supérieur aux prévisions du programme (104,2%).

Le solde global hors dons sur la base des ordonnancements est déficitaire de 18,2 milliards de FCFA.

On note des réductions nettes intérieures d'un montant de 13,1 milliards de FCFA. Ces réductions au titre du stock antérieur correspondent essentiellement à des paiements effectués en 2011 pendant la période complémentaire de 2010 pour des dépenses prévues au budget 2010, ordonnancées et exécutées en 2010. Ces paiements de la période complémentaire expliquent en grande partie la baisse des dépôts constatée sur les comptes du Trésor à la BCEAO et dans les banques commerciales en février 2011.

Le solde global base encaissements /décaissements se chiffre à -31,2 milliards de FCFA. Ce qui correspond à un financement positif de 31,2 milliards décomposé principalement comme suit :

- Un financement intérieur bancaire d'un montant de -10,4 milliards de F CFA pour une prévision annuelle de 32,8 milliards de FCFA au titre du "programme FEC". Ce financement bancaire se décompose essentiellement comme suit : (i) une augmentation des dépôts à la BCEAO de 31,8 milliards de FCFA faisant suite au tirage FMI de janvier et à l'opération d'emprunt obligataire, (ii) un remboursement du découvert consolidé de la BCEAO de 0,6 milliard de FCFA, (iii) une avance nette accordée par les banques commerciales pour un montant 11,2 milliards de FCFA faisant suite également à l'opération d'emprunt obligataire.
- Un engagement net vis-à-vis du système non bancaire (financement intérieur non bancaire) dont le montant s'élève à 29,4 milliards de FCFA. Il s'agit essentiellement de l'augmentation des comptes de dépôts des correspondants du Trésor pour 14,8 milliards de F CFA, du montant des souscriptions au titre de l'Emprunt Obligataire enregistré en mars pour un montant de 44,8 milliards de F CFA, de l'amortissement de l'emprunt obligataire de 2006 pour 10,8 milliards de F CFA et du remboursement des bons du trésor émis en novembre 2010 pour un montant de 20 milliards de FCFA.
- Un financement extérieur net positif de 6,2 milliards de FCFA pour une prévision annuelle de 80,0 milliards de FCFA pour le "programme FEC". Il s'agit essentiellement des emprunts et dons pour des montants respectifs de 4,2 milliards de FCFA et 2,6 milliards de FCFA.

CRITERES DE CONVERGENCE BUDGETAIRE DE L'UEMOA

Au 31 mars 2011, les indicateurs de convergence budgétaire de l'UEMOA se présentent comme suit:

➤ **Critères de premier rang**

- Le Solde budgétaire de base : (norme > ou = à 0)

Ce critère n'est respecté car le solde est négatif et se chiffre à -11,0 milliards de FCFA. Ceci s'explique par la moins bonne exécution des recettes et une sur exécution des dépenses publiques.

- La Non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs

Ce critère est respecté en raison d'une non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs. Les restes à payer à fin mars se chiffrent dans le TOFE à 6,5 milliards de FCFA et correspondent à des dépenses en cours de paiement.

- La Non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs

Ce critère est également respecté en raison d'une non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs, hormis la dette vis-à-vis de quelques créanciers bilatéraux non membres du club de Paris pour un montant insignifiant de 0,1 milliard de FCFA.

➤ **Critères de second rang**

- Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales (norme :< ou = 35%)

Ce ratio s'établit à 36,4% à fin mars 2011, pour une norme communautaire de 35% maximum. Ce critère n'est pas respecté mais devrait s'ajuster progressivement au cours des mois à venir.

- Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes (BIE) rapportés aux recettes fiscales (norme : > ou = à 20%)

Ce ratio se situe à 14,2%. Ce seuil reste en deçà de la norme communautaire qui est de 20% minimum.

- Le taux de pression fiscale (Recettes fiscales sur le PIB en pourcentage : norme : > ou = à 17%)

Ce ratio ne peut être apprécié qu'en fin d'année.

Au total, à fin mars 2011, seuls les critères relatifs à la masse salariale et aux investissements publics financés sur ressources internes n'ont pas été respectés. Les autres indicateurs de convergence budgétaire ont été respectés.

Repères quantitatifs du "programme FEC" à fin mars 2011

- 1) Le solde budgétaire intérieur primaire** à fin mars 2011 s'élève à -9,2 milliards de FCFA pour un objectif de -5,6 milliards de FCFA. Ce non respect s'explique essentiellement par les moins bonnes performances des régies financières et une sur exécution des dépenses publiques en comparaison avec les années passées.

- 2) L'accumulation des arriérés au titre de la dette extérieure envers les créanciers officiels** à fin mars 2011 se situe seulement à un montant de 0,1 milliard de FCFA dû aux créanciers arabes avec qui des négociations sont en cours pour un apurement.

- 3) Le critère sur les arriérés de paiement intérieur** à fin 2010 est respecté. On note des restes à payer d'un montant de 6,5 milliards de FCFA correspondant à des dépenses en cours de paiement.

- 4) Le financement intérieur net non compris le financement au titre du FEC** se chiffre à 8,1 milliards de FCFA pour une prévision du FMI de 8,0 milliards de FCFA correspondant à une bonne exécution. Ce qui implique un respect de cet engagement.

- 5) Aucune dette extérieure non concessionnelle** n'a été contractée ou garantie au cours de la période sous revue par le Gouvernement Central.

- 6) Les dépenses sociales courantes et d'investissement sur ressources propres** se chiffrent à 27,9 milliards de FCFA pour une prévision au titre du "programme FEC" de 16,6 milliards de FCFA, soit un bon niveau d'exécution.